

**Hôtel
du gouvernement
de Berne
travaux d'entretien
1989-1991**

Direction
des travaux
publics
du canton
de Berne
Office
des bâtiments



**Hôtel
du gouvernement
de Berne
travaux d'entretien
1989-1991**

Editeur

Direction des travaux publics du canton de Berne
Office des bâtiments
Reiterstrasse 11, 3011 Berne

Décembre 1991

**Rédaction
et
composition**

Office des bâtiments du canton de Berne

Impression

Benteli Druck AG, Wabern

Le papier utilisé pour la réalisation de cette
brochure n'a pas été blanchi au chlore.

Sommaire

5
En
grès
tendre,
mais
solide
comme
le roc ...

7
Les
deux
côtés
de la
façade ...

11
Genèse
et
entretien
d'un
monument
politique

21
Etude
minéralogique
du
grès bernois
de la
frise
d'arcatures
à fleurons
pendants

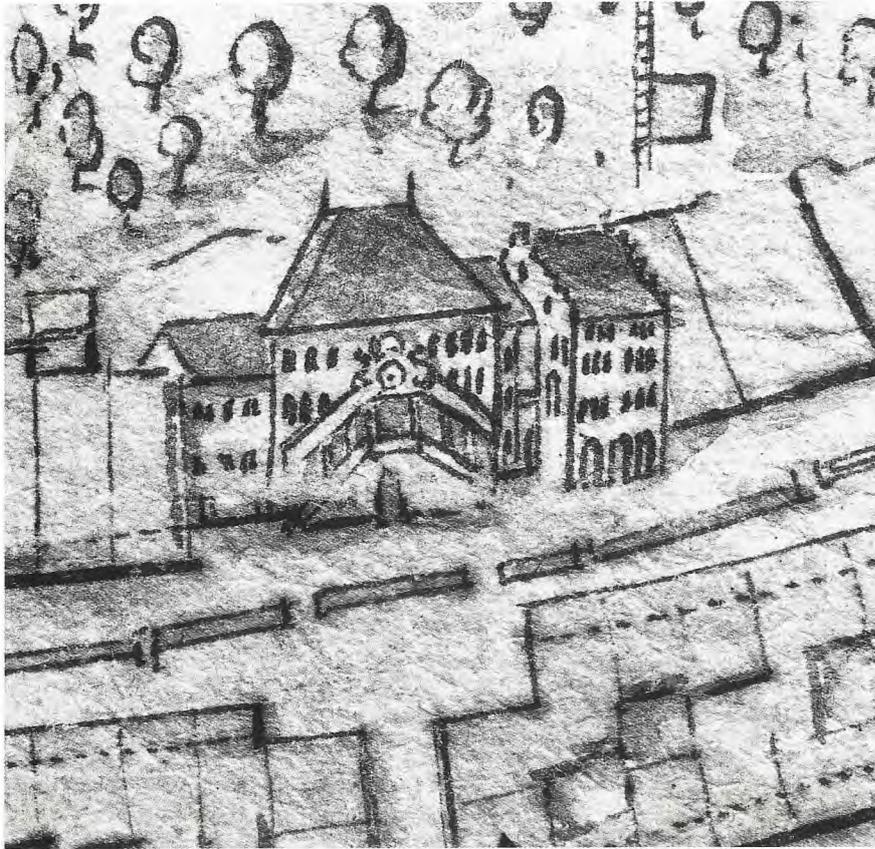
23
Projet
et
réalisation
de la
restauration

29
Valeurs
comparatives
des
travaux

30
Maître
de
l'ouvrage
et
équipe
de
planification

31
Exécution
des
travaux

32
Bibliographie



En haut: bâtiments qui composent l'Hôtel du gouvernement, extrait du plan de la ville de Berne élaboré par J. A. Riediger vers 1716-1717.
En bas: Hôtel du gouvernement vu de la Kreuzgasse, 1991.

**En
grès
tendre,
mais
solide
comme
le roc ...**

Urs Hettich, architecte cantonal

Monument historique, l'Hôtel du gouvernement n'en demeure pas moins le théâtre de la vie politique du canton de Berne. A ce titre, il peut être considéré comme un symbole de nos institutions démocratiques.

C'est avec plaisir que nous constatons que les façades de molasse de ce vénérable édifice ont à nouveau bon air. Toutefois, il n'est pas inutile de rappeler à tous ceux qui vont et viennent dans ce bâtiment quelques faits d'une grande importance.

En l'espace de quarante ans, le nombre de bâtiments construits par le canton de Berne est passé du simple au double. Notre génération a assisté et participé à ce phénomène. Quant à nos enfants, ils seront confrontés non seulement au vieillissement de la population (20% de plus de 65 ans, dont 40% de plus de 80 ans en l'an 2000) mais aussi à celui des constructions du type de l'Hôtel du gouvernement (celles-ci sont pour la plupart en grès et résistent de moins en moins bien aux diverses agressions du monde moderne). Le tribut qu'ils devront payer à ces bâtiments sera lourd. Il faudrait que ceux qui

siègent entre ces murs pensent aux conséquences de notre comportement et mettent tout en oeuvre pour que notre patrimoine soit correctement utilisé et sauvegardé au lieu de demander des constructions qui relèvent du simple souhait.

L'Office cantonal des bâtiments est tributaire de l'octroi des budgets dont l'objectif est de sauvegarder les édifices existants, de les adapter aux nouveaux besoins et de les empêcher ainsi de disparaître.

Au fond, peut-être aurions-nous dû laisser cette façade tomber en ruine: elle aurait été un constant rappel de ces réalités ...



Winston Churchill prononçant son discours devant un public très attentif rassemblé sur la Rathausplatz lors de sa visite du 17 septembre 1946 à Berne.

Les deux côtés de la façade ...

Renato Krähenbühl, vice-chancelier

Le passant qui, de l'endroit où la Kramgasse cesse d'être Kramgasse pour devenir Gerechtigkeitsgasse, jette un regard vers la gauche, aura la surprise de découvrir, au bout de la Kreuzgasse, une façade fraîchement refaite. Qu'il s'en approche et il s'apercevra que l'Hôtel du gouvernement a retrouvé sa beauté d'antan.

La restauration de cet imposant édifice a été entreprise dans la perspective du 800e anniversaire du Canton. Elle n'a entraîné ni ravaudage de fortune, ni mièvre embellissement: elle s'est faite dans le respect scrupuleux de la forme primitive du bâtiment, ce qui n'était pas chose facile. J'en veux pour preuve qu'il a fallu un arrêté du Conseil-exécutif pour éviter que les armes des districts peintes sur la frise ne soient modifiées.

La façade de l'Hôtel du gouvernement a donc a été restaurée. Mais qu'y a-t-il derrière?

Il y a d'abord tout un passé. C'est là que le Petit Conseil a fixé, acte décisif s'il en fut, la date de l'attaque qui

devait être menée contre Charles le Téméraire; c'est là qu'on a décidé, après un débat houleux, d'adopter la Réforme; c'est là que des autorités devenues impuissantes se sont soumises à l'envahisseur français; c'est là que les représentants du patriciat - qui depuis des siècles présidait aux destinées de la République - se sont retirés, permettant ainsi la création d'un Etat démocratique; c'est là enfin, pour citer un exemple tiré de l'histoire contemporaine, que Winston Churchill, peu après la fin de la Seconde Guerre mondiale, a appelé les peuples de l'Europe à s'unir.

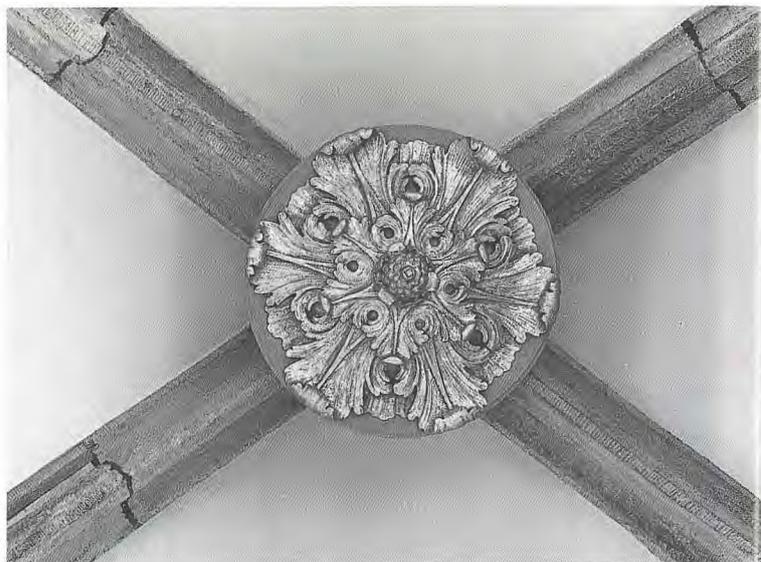
Les murs de l'Hôtel du gouvernement abritent aussi l'activité politique intense que nous connaissons aujourd'hui. L'intérieur du bâtiment n'a rien de la tranquillité que semble annoncer la façade. Pour s'en convaincre, on peut aller suivre les débats du Grand Conseil depuis la tribune du public.

Pour ceux qui restent à l'extérieur de l'Hôtel du gouvernement, cette vénérable façade n'est pas dépourvue

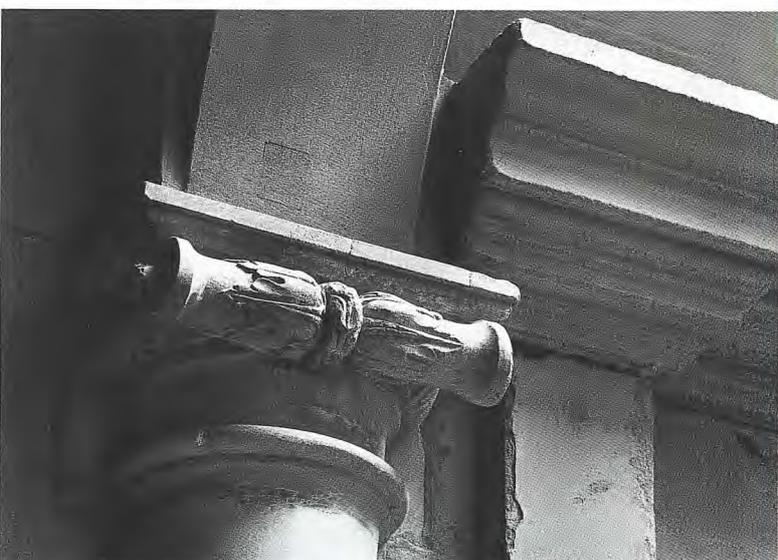
d'utilité. Qu'un quatuor à cordes se produise sur la Rathausplatz et elle devient coulisse; que des rythmes effrénés attirent le public en masse et son escalier extérieur se transforme en tribune. Une fête populaire a-t-elle lieu? Les badauds ne manquent jamais de s'y adosser. Un politique ouvre-t-il une campagne électorale? Il peut compter sur sa présence rassurante.

Il faut espérer que la façade de l'Hôtel du gouvernement continue à représenter un lien plutôt qu'une barrière, qu'elle reste perméable, permettant aux parlementaires de voir d'où vient le vent, non pour le suivre mais pour tenir correctement la barre. Il faut également que ce qui se décide à l'intérieur soit appliqué à l'extérieur.

La restauration de la façade de l'Hôtel du gouvernement est une réussite. Merci.



En haut: petite rosace sur la croisée d'ogives de l'escalier extérieur à double volée.
En bas: porte de la Chambre du Trésor, cour intérieure Renaissance.



En haut: cour intérieure Renaissance, loggia, fontaine de Max Fueter.
 Au centre: grilles du porche de la cour intérieure Renaissance, détail.
 En bas: porte de la Chambre du Trésor, détail.

En haut: flèche, façade nord-est, détail.
 Au centre: consoles en volute, cour intérieure Renaissance.
 En bas: chapiteau, loggia de la cour intérieure Renaissance.

agm
1635

Meunier

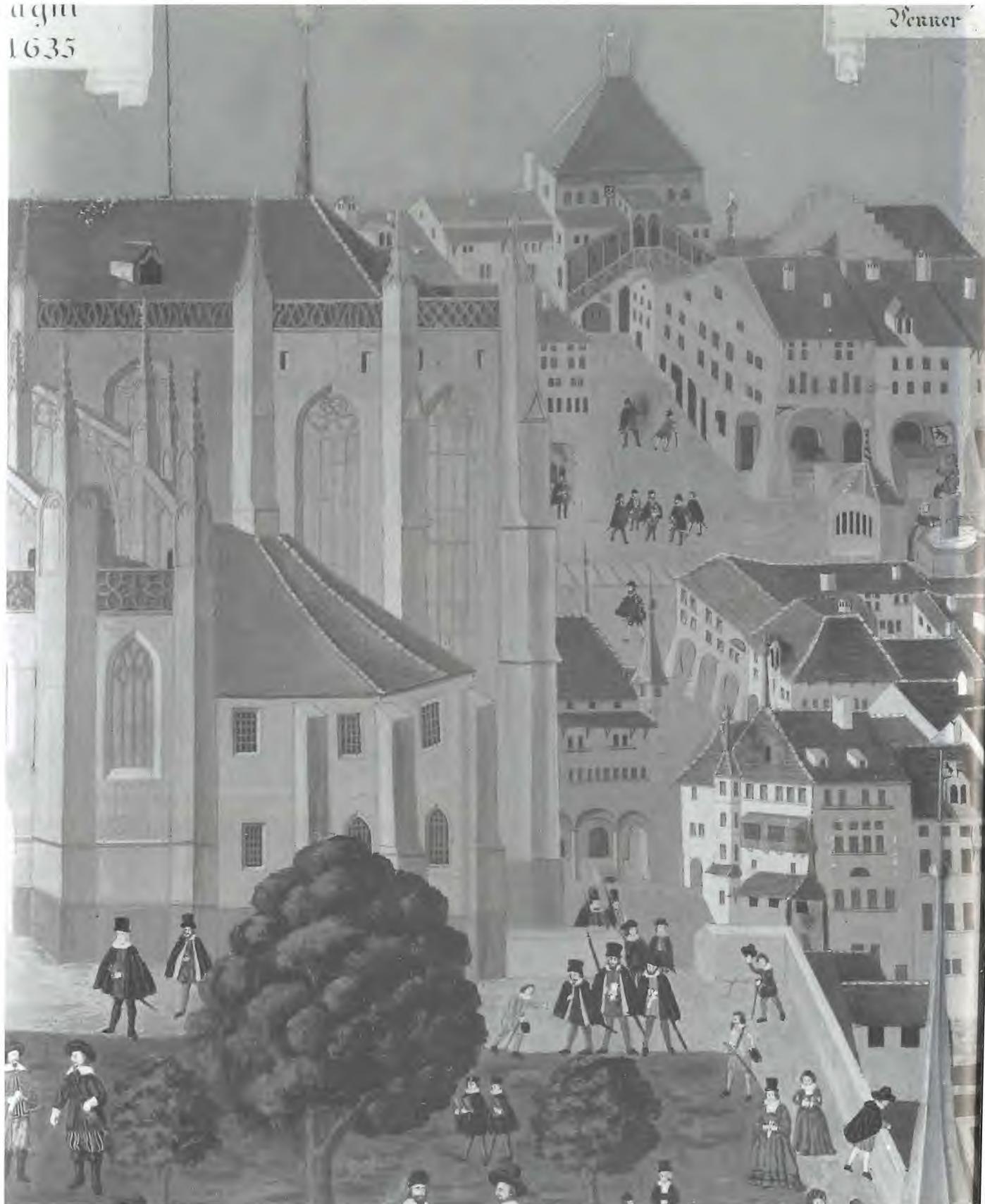


Tableau représentant la ville de Berne, réalisé en 1635 par Anton Schmalz, détail. A l'arrière-plan, l'Hôtel du gouvernement.

Genèse et entretien d'un monument politique

Bernhard Furrer, conservateur des monuments
historiques de la Ville de Berne

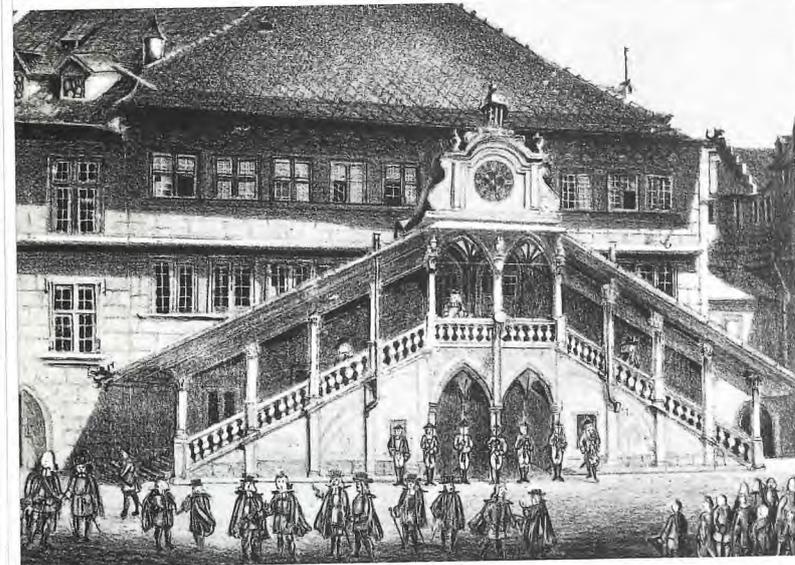
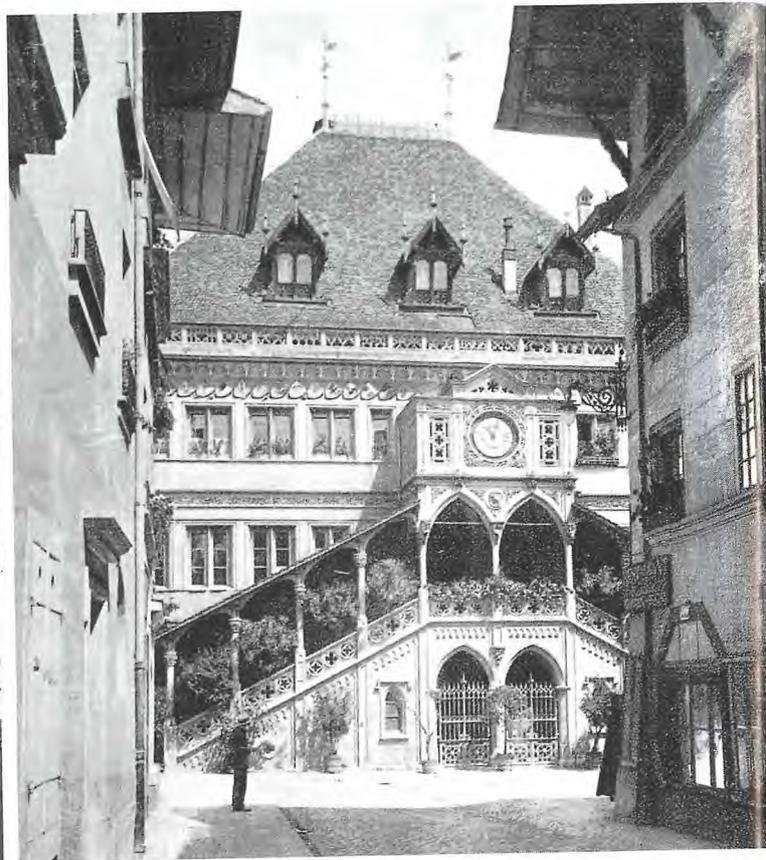
Historique

Nul autre bâtiment n'illustre aussi bien les réalités politiques du canton de Berne à travers les siècles que l'Hôtel du gouvernement. Le premier conseil de la ville de Berne siégeait sans doute, d'après les renseignements dont l'on dispose, dans un local assez modeste, situé en bas de la Nydeggstalden, près de la Läuferplatz. Il est probable qu'au milieu du XIV^e siècle, la salle du conseil, qui servait également de tribunal, a été transférée dans un bâtiment à proximité du chœur de la Leutkirche. Le chevet de cette église se situait à peu près au centre du chœur de la cathédrale actuelle. Par ailleurs, le bâtiment où se trouvait la salle du conseil fut démoli en raison de l'ampleur du projet de collégiale. Le deuxième hôtel de ville occupait donc l'espace actuel, non bâti, compris entre la cathédrale et l'édifice sis Münsterergasse 3¹.

C'est sans doute en raison de l'incendie qui ravagea en 1405 une grande partie de Berne que l'Hôtel de ville fut reconstruit à un autre emplacement. Bien qu'érigé au bord du flanc nord de la presqu'île, donc encore à proximité immédiate du tribunal, le nouvel édifice n'en est pas moins l'expression du dualisme qui opposait alors le pouvoir spirituel au pouvoir temporel. Bâti entre 1406 et 1417, l'Hôtel du gouvernement compte parmi les plus importants monuments suisses de ce type. Certaines parties des anciens remparts ont été intégrées à la cons-

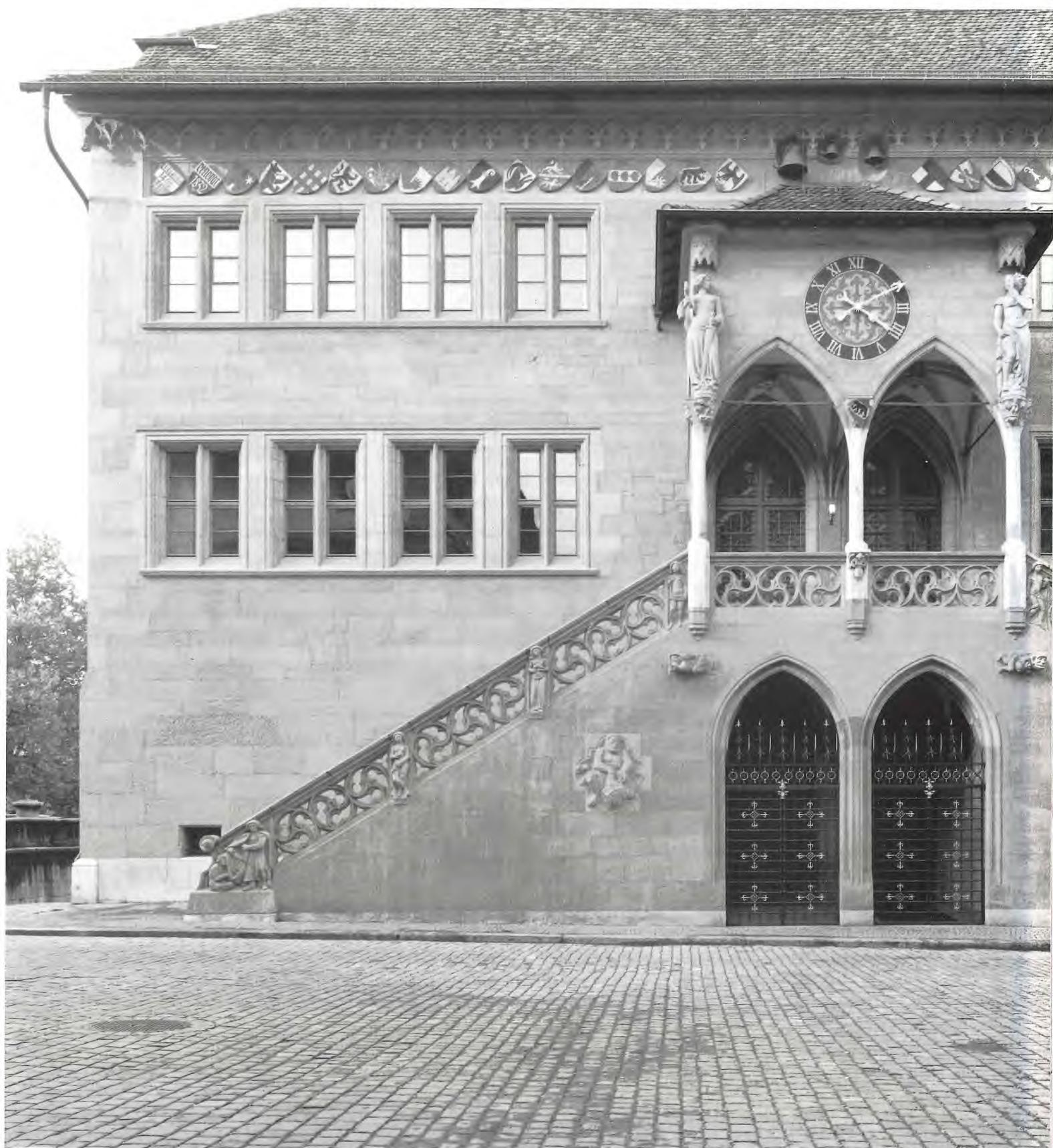
truction². Fier et majestueux, ce monument est le symbole d'une cité en pleine expansion: en 1415, peu de temps avant l'achèvement de l'Hôtel de ville, l'empereur Sigismond vient d'accorder à la ville de Berne le privilège d'exercer sa souveraineté sur ses territoires. La même année, Berne conquiert l'Argovie et quatre ans après seulement, entame la construction d'une importante cathédrale. A l'exception de l'escalier extérieur à double volée, ajouté entre 1430 et 1450 et de la tourelle d'escalier, érigée du côté est en 1664-1666, l'édifice n'a pratiquement subi aucune modification pendant plusieurs siècles. Le Trésor de l'Etat était conservé dans un petit bâtiment annexe situé à l'est et orné d'élégantes loggias Renaissance réalisées vers 1666. Des vastes plans élaborés lors d'un concours d'architectes de 1787 à 1788, seuls les premiers travaux effectués sur la terrasse donnant sur l'Aar furent réalisés. Affaibli, l'Etat de Berne n'était plus à même de concrétiser ses projets ambitieux.

Une transformation globale de l'Hôtel du gouvernement fut entreprise de 1865 à 1868 par l'architecte cantonal Friedrich Salvisberg. Elle toucha surtout l'extérieur, qui fut remodelé et paré d'une riche architecture décorative de style néo-gothique. Ces travaux devaient annoncer l'entrée de l'Etat de Berne dans les temps modernes, entrée caractérisée par une nouvelle orientation politique



En haut: Hôtel du gouvernement vers 1920.
 Au centre: Hôtel du gouvernement vers 1864.
 En bas: Hôtel du gouvernement avant 1787.

En haut: Hôtel du gouvernement vers 1920.
 En bas: Hôtel du gouvernement en 1941.



Hôtel du gouvernement en 1991.

et un essor économique dû au raccord du canton au réseau ferroviaire international. Partie du nouveau visage que la ville de Berne s'était donné, l'Hôtel du gouvernement était aussi une réponse aux imposantes formes de style gothique primaire de l'église catholique Saint-Pierre-et-Paul, qui avait été peu de temps auparavant édifiée non loin de lui.

A l'inverse de cette transformation, qui se bornait à modifier l'aspect extérieur de l'ouvrage, la rénovation globale qui fut entreprise par Martin Risch entre 1940 et 1942 ne tint aucun compte de certaines parties moyen-âgeuses du bâtiment. C'est ainsi qu'à une époque fortement marquée par le nationalisme et résolument tournée vers le passé, d'importants éléments datant du moyen âge furent, au nom d'une «dérestauration», démolis en même temps que les parties néo-gothiques pour être remplacés par des ouvrages fortement empreints du style régional alors à la mode dit «Heimatstil»³. Fort heureusement, les projets conçus simultanément, qui prévoyaient de reconstruire différemment les adjonctions à l'est de l'Hôtel du gouvernement (Chancellerie d'Etat et Archives de l'Etat, qui furent par la suite transférées dans de nouveaux locaux sis Falkenplatz) n'aboutirent qu'à la réalisation de l'édifice devant la cour intérieure

Renaissance. Cette phase de transformations trahit aussi l'état d'esprit qui régnait à cette époque dans le canton de Berne, qui, alors que la Seconde Guerre mondiale faisait rage, opérait un retour en arrière et exaltait son passé tout en se coupant du reste du monde.

Grâce à des mesures d'entretien appropriées, les installations de l'Hôtel du gouvernement ont pu être améliorées ces dernières années, sans qu'il soit besoin d'effectuer d'importants travaux. Parallèlement, tout a été mis en oeuvre pour conserver la construction primitive. On est alors parvenu à concilier deux tendances souvent considérées à tort comme contradictoires: la modernisation et le maintien des structures fonctionnelles ayant fait leurs preuves.

**Données
de
base
de la
rénovation
extérieure
1989-91**

Le 800e anniversaire de l'Etat de Berne approchant, il s'agissait d'effacer les rides qui marquaient lentement le visage de l'Hôtel du gouvernement, fouetté par les vents du nord et de l'ouest. Grâce à un entretien régulier et à

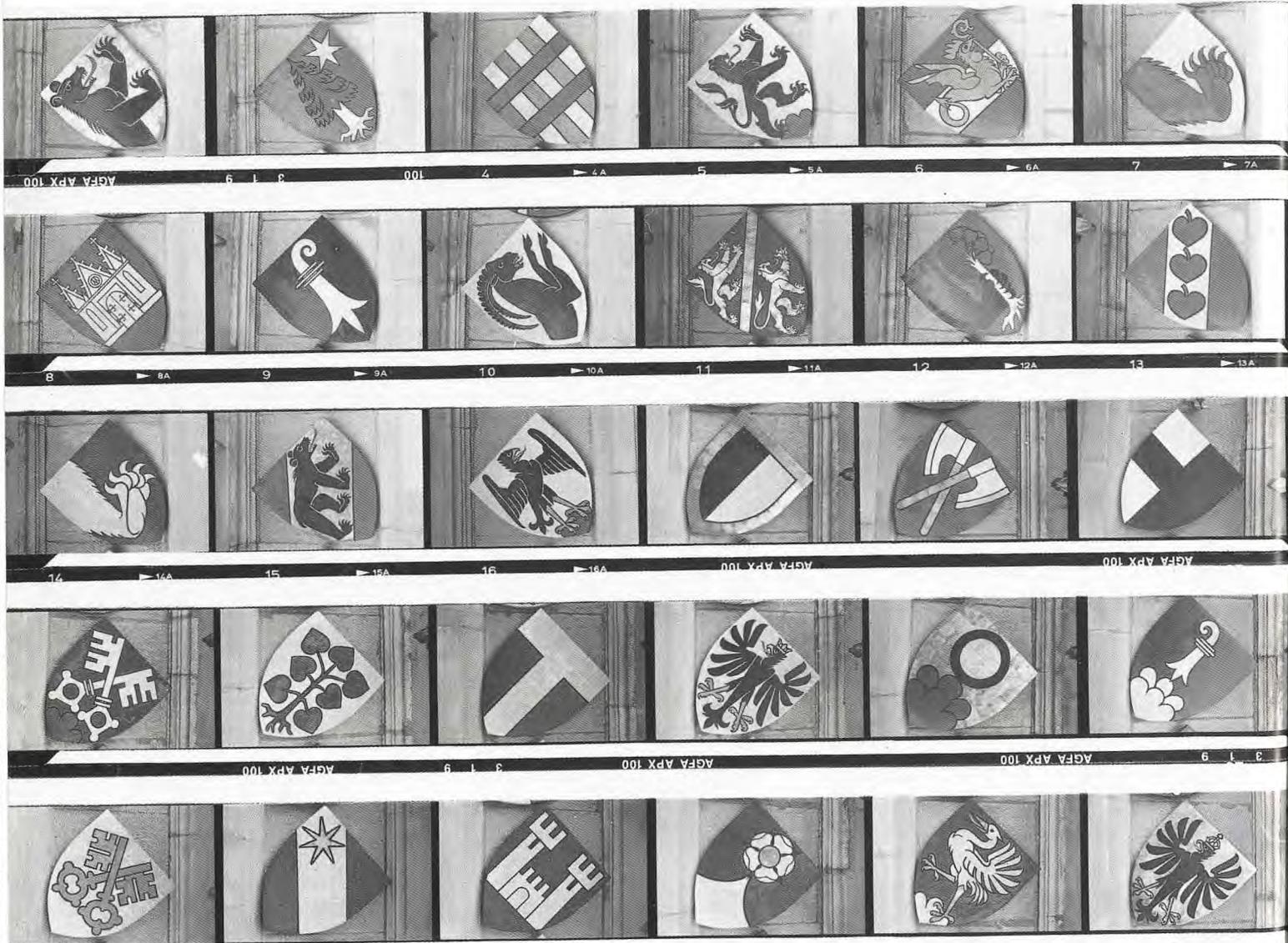
des réparations effectuées suffisamment tôt, les services des monuments historiques tentent d'éviter qu'il faille procéder à de vastes travaux de rénovation, qui seraient sans nul doute extrêmement préjudiciables à la construction primitive. D'entente avec le maître de l'ouvrage, les architectes, les artisans chargés de l'exécution des travaux et les services des monuments historiques, les travaux requis ont été planifiés et préparés en détail depuis l'échafaudage avant d'être entamés. L'objectif visé était d'obtenir, avec un minimum d'interventions, un bâtiment capable d'affronter les prochaines décennies.

Travaux effectués sur les façades

L'importante rénovation réalisée au cours de la Seconde Guerre mondiale avait laissé les pierres de taille en molasse locale utilisées pour le gros-oeuvre de la façade dans un assez bon état. Par contre, les parties saillantes, telles les larmiers ou les appuis de fenêtre avaient particulièrement souffert des intempéries. Bon nombre de ces composants, qui assurent, en outre, une fonction protectrice, ont dû être remplacés. Pour ce faire, on n'a utilisé que des pierres naturelles. Dans un état pitoyable,

la tour d'angle nord-est a été en grande partie refaite; le crédit alloué ne permettait pas d'effectuer une restauration complète, à savoir de reconstituer le parement disparu en 1940-42 et de refaire les pièces moulurées.

Les sculpteurs et les tailleurs de pierres ont dû faire appel à tout leur talent pour rénover la petite cour intérieure Renaissance située à l'est de l'Hôtel du gouvernement. Le but à atteindre était de conserver dans la mesure du possible les ouvrages existants; on n'a donc remplacé que les éléments entièrement détruits, tandis que de nombreux composants ont d'abord été consolidés par des injections appropriées pour être ensuite remodelés, afin qu'ils puissent tenir encore quelques décennies. La modification des pentes devrait en principe prolonger la durée du dallage en grès, qui constitue le revêtement de la cour où se trouve la fontaine de Max Fueter. Les deux portes métalliques, admirablement ouvragées, qui mènent aux anciennes Chambres du Trésor et datent de 1686, recélaient sous plusieurs couches de couleur les restes de peintures décoratives remarquables, qu'un observateur attentif pourra reconstituer presque entièrement. Les couches de peinture qui recouvraient cet ouvrage ont été enlevées et les couleurs de ce dernier régénérées. Seul l'encadrement de la porte en fers plats vert a été retouché.



Photos de travail: armes des districts du canton de Berne.

La frise d'arcatures à fleurons pendants et les armes des districts

Les études approfondies effectuées⁴ ont révélé que la frise d'arcatures à fleurons pendants datait du XVe siècle, mais qu'elle avait été remaniée à plusieurs reprises et que les parties angulaires assez exposées et les éléments à l'est du bâtiment avaient été remplacés. Les composants en grès ont été nettoyés et partiellement consolidés. Les angles de la frise à l'ouest ont été refaits. Il a fallu renoncer à la reconstitution - par ailleurs extrêmement aléatoire - de la polychromie⁵. En conséquence, il a été décidé que la frise d'arcatures à fleurons pendants serait «gris molassique» et le creux bleu pâle.

Les armes des districts du canton de Berne ont été réalisées en 1940-42 par Josef et Hans A. Fischer d'après les esquisses de Paul Boesch. Le maître de l'ouvrage ayant décidé de conserver la disposition des armes de 1942, on s'est contenté d'en examiner, nettoyer, conserver et compléter les couches picturales. Après avoir été soigneusement nettoyée, la peinture à l'huile appliquée sur les écussons a été réactivée avec de l'huile standolie. Seules les teintes rouges et bleues ont dû, dans quelques cas, être revêtues d'un glacis. Les dorures ont été retouchées de façon très discrète, tandis que les parties argentées (feuillet minces d'aluminium) qui s'étaient décomposées ont dû être recouvertes de poudre d'or blanc aux endroits où elles se chevauchent.

Escalier extérieur à double volée

Certaines parties des voûtes à croisée d'ogives d'origine ont nécessité des réparations. Après avoir été nettoyées, les deux petites rosaces en bois de tilleul ont été redorées. C'est à peine s'il a été besoin de compléter les sculptures de Gustave Piguet et les chapiteaux servant de consoles retaillés en 1940-42 par Walter Schnegg. Quant au cadran, il a fait l'objet de diverses retouches. Les applications de métal des chiffres et des aiguilles étaient notamment très abîmées et ont dû être remplacées. Enfin, l'écuson bernois de la colonne centrale et les deux aiguilles ont été refaits.

Les sculptures allégoriques d'Arnold Hugger

Les sculptures qui se trouvent dans la grande salle de séances au deuxième étage ont été réalisées par Arnold Hugger en 1940 et peintes par Théo Wetzel. Elles constituent, par ailleurs, une partie importante de la décoration artistique effectuée lors de la dernière transformation. Les quatre statues adossées à la paroi ouest symbolisent la jeunesse, la vieillesse, la richesse et la pauvreté; un autre groupe de sculptures chante un hymne aux quatre saisons et enfin un dernier groupe rend

hommage aux vertus que sont la vaillance, la justice, la force et la tempérance.

Le traitement pictural à la détrempe risquait de s'abîmer en raison de la mauvaise adhérence des couches de peinture. Après un nettoyage à sec, on a procédé à plusieurs tentatives de fixation tout en respectant le fond (plâtre) et le système pictural. Les couches de peinture ont été fixées au moyen d'une solution hydrosoluble de colle végétale et de colle synthétique fortement diluées. Les endroits où le plâtre avait été mis à nu ont ensuite été retouchés.

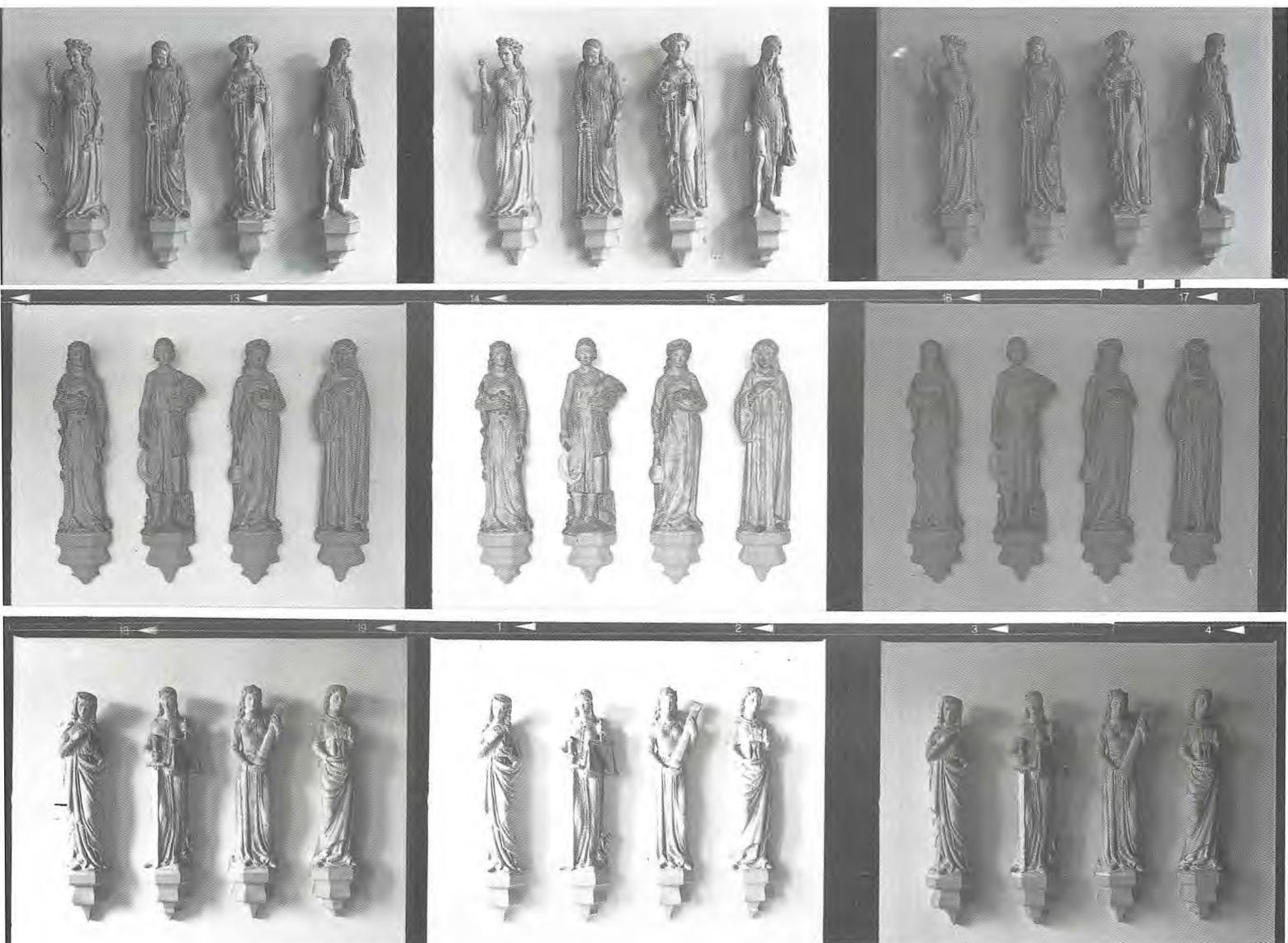
¹ Cf. Paul Hofer: «Die Kunstdenkmäler der Stadt Bern III», Bâle 1947.

² Les murs de fondation des maisons de la famille de Burgistein, d'une tour de fortification et des remparts ont été découverts en automne 1940.

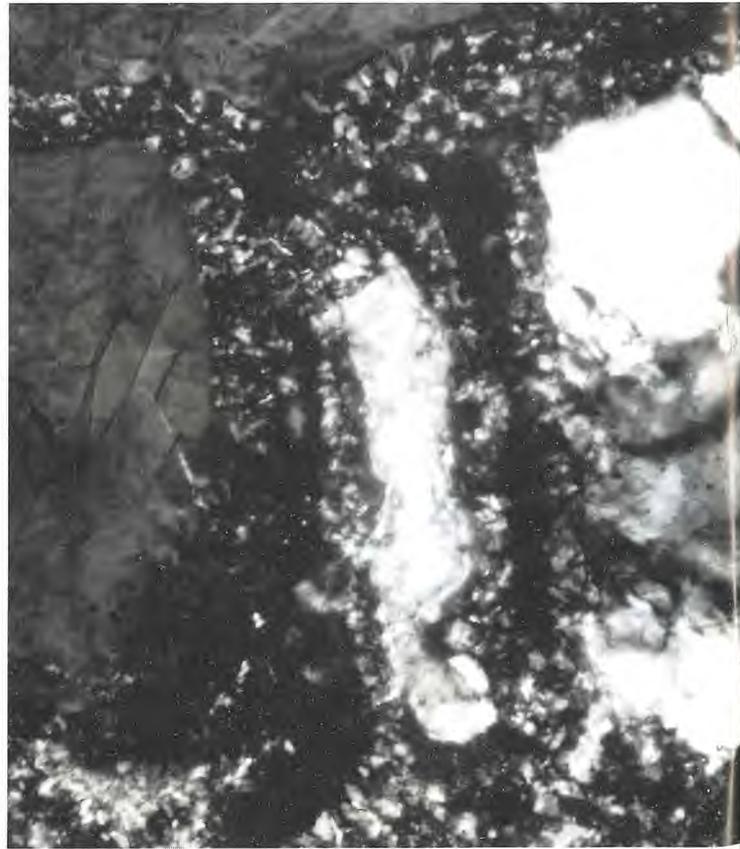
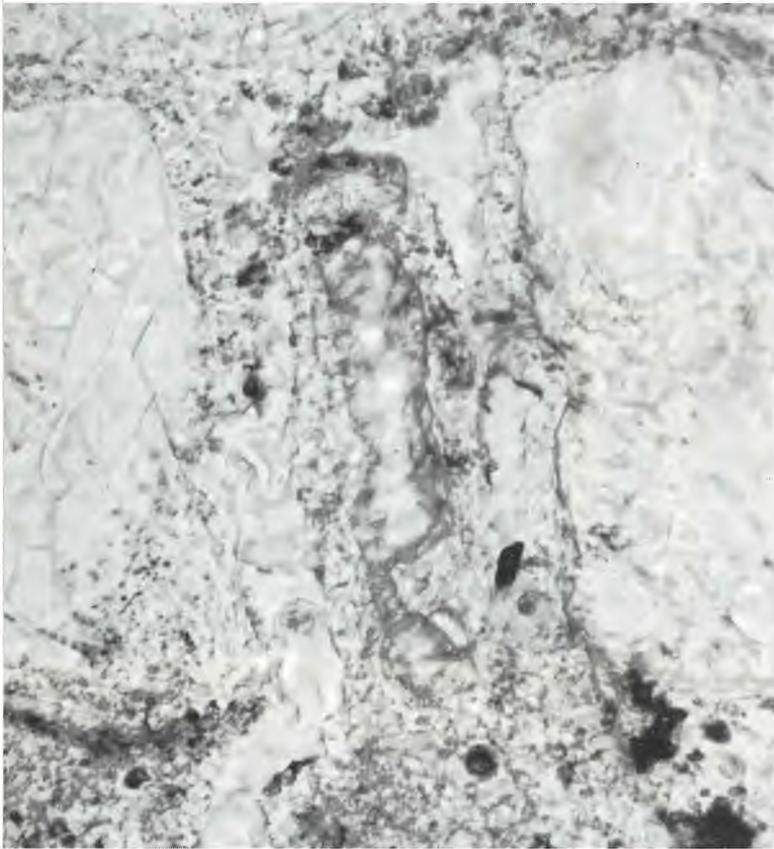
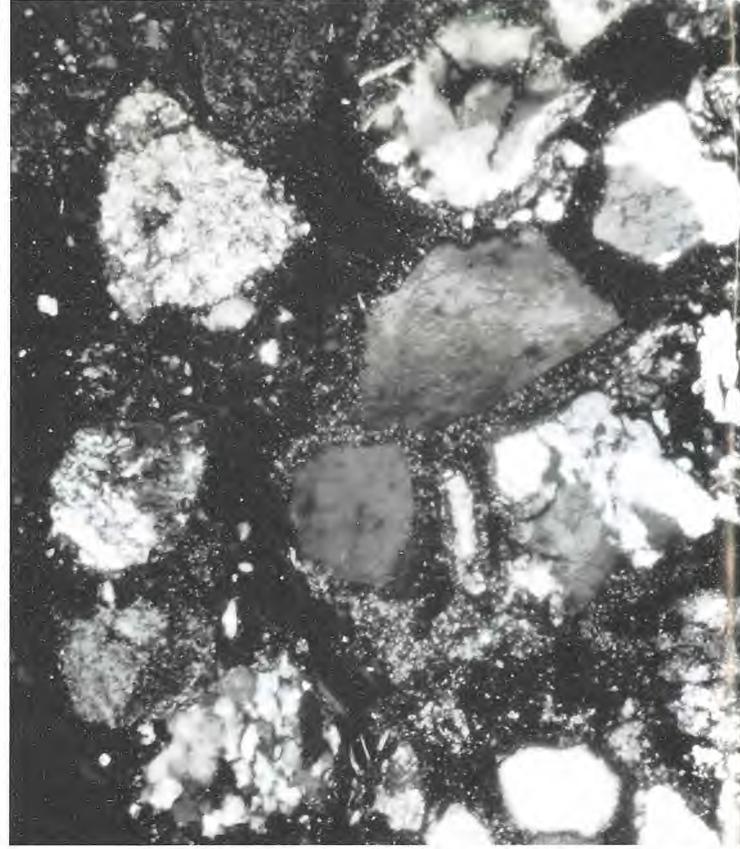
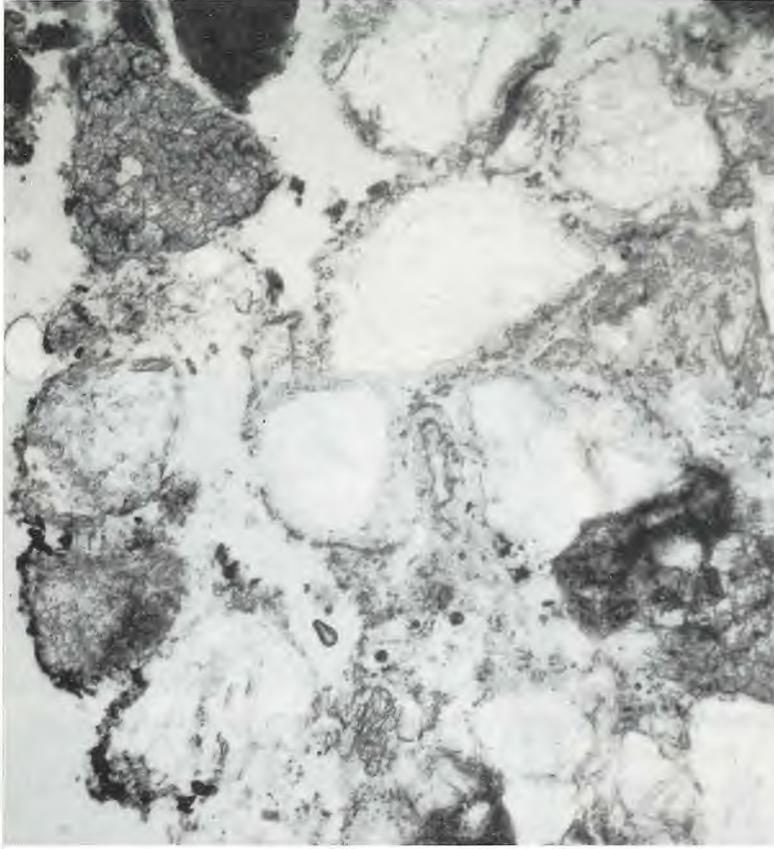
³ Robert Grimm, directeur des travaux publics du canton de Berne: «... Lieu de travail des autorités suprêmes du canton, cet édifice devait être transformé sans perdre la dignité qui sied à l'Etat et qui est illustrée dans la plus grande tradition bernoise. L'Hôtel du gouvernement doit conserver la dignité qui émane de son architecture majestueuse et de sa décoration artistique, qui le distingue des autres monuments. Cossu, bien campé, solide, comme est le Bernois, cet édifice a en même temps la grâce pimpante d'une Bernoise dans ses atours du dimanche ...».

⁴ Voir l'article de Mme Christine Bläuer Böhm.

⁵ Les études des pigments laissent supposer que la frise d'arcatures à fleurons pendants, se trouvant devant la moulure creuse bleue, avait été réalisée en rouge, les remplacements aveugles en «gris molassique» et les parties supérieures dans les tons ocres.



Photos de travail: sculptures allégoriques.



Lame mince de grès.
En haut: hauteur de l'image d'environ 1,5 mm.
En bas: hauteur de l'image d'environ 1,5 mm.

En haut: hauteur de l'image d'environ 0,4 mm.
En bas: hauteur de l'image d'environ 0,4 mm.

**Etude
minéralogique
du
grès bernois
de la
frise
d'arcatures
à fleurons
pendants**

Christine Bläuer Böhm, docteur en minéralogie

Les parties les plus anciennes (gothiques) de la frise sont travaillées en grès très fin, d'un bleu-gris (parfois d'un jaune tirant sur l'ocre), avec un litage bien visible. Toutes ces pierres ont été encastrées le litage parallèle à la surface de la façade, ce qui a entraîné le délitage des surfaces et la formation de flocons dans le remplage. Par ailleurs, ces parties sont couvertes de croûtes, notamment aux endroits exposés.

Le grès utilisé aux deux extrémités de la frise et aux angles du bâtiment, tirant sur le jaune, est d'un grain moyen et son litage n'est pas visible. Il s'agit là des parties les plus récentes, datant probablement de la transformation de 1940. A ces endroits, la détérioration se traduit par une désagrégation sableuse des surfaces et une formation de flocons sur les arêtes.

Pour réaliser le reste de la frise, on a employé un grès moyen sans litage visible et d'un gris jaunâtre. Ce type de grès est recouvert d'une croûte d'un gris brunâtre, tacheté aux endroits exposés; il est, par ailleurs, plus ou moins friable sur les surfaces planes.

Les formes de détérioration des parties inférieures de la frise exposées de toutes parts aux intempéries sont nettement différentes de celles des parties supérieures,

phénomène qui s'explique sans doute par la formation de microclimats dans ces zones (p.ex. condensation fréquente aux endroits exposés).

Les croûtes décelées se composent de gypse, qui est sans doute le fait de la pollution atmosphérique, et d'un autre composant non déterminable au microscope (probablement les conséquences d'anciens traitements à base d'eau calcaire, de silicate alcalin, de coulis de ciment ou de fluaté).

Des restes de couleurs ont également été trouvés. Cette découverte montre qu'autrefois, de nombreuses parties de la frise étaient peintes. Il n'est pas à exclure que ces couches de peinture soient en grande partie responsables de l'état actuel des pierres.



Avant la restauration de 1989.
 En haut: fleuron de la flèche, façade nord-est.
 En bas: écusson, escalier extérieur à double volée sud.

En haut: flèche; façade nord-est.
 En bas: aiguille de la tourelle d'escalier.

Projet et réalisation de la restauration

Haltmeyer + Flückiger, architectes EPF/ETS

Remarques préliminaires

Les ouvrages qui ont servi de référence pour la restauration de l'Hôtel du gouvernement sont les suivants:

- Hofer Paul: «Die Kunstdenkmäler des Stadt Bern III», Bâle 1947.
- Stettler Michael: «Das Rathaus zu Bern», brochure commémorative publiée par la Direction cantonale des travaux publics à l'occasion de l'inauguration de l'Hôtel du gouvernement, rénové en 1942.
- Arber + Risch, architectes: «Fassadenpläne TAD und Projekt 1938», les originaux se trouvent aux Archives de l'Etat et certaines copies à l'Office cantonal des bâtiments.
- Keller, architecte: «Baujournal des Umbaus 1939/42», archives du Service cantonal des monuments historiques.
- Hesse Martin/Steiner Hans: «500 Fotos mit Legenden 1938/42», archives du Service cantonal des monuments historiques.

Avant de procéder à l'adjudication des travaux de construction et de rénovation, on a établi un relevé des dégâts. Pour examiner les parties supérieures d'accès difficile, il a fallu utiliser la plateforme élévatrice des sapeurs-pompiers de la ville de Berne. Les éléments endommagés ont été photographiés et indiqués sur les plans des façades.

C'est en collaboration avec l'Office cantonal des bâtiments et le Service des monuments historiques de la

Ville de Berne que le programme de restauration et les descriptions des travaux correspondantes ont été élaborés sur la base des ouvrages et des relevés susmentionnés. D'un commun accord, nous avons estimé qu'il fallait conserver dans la mesure du possible la construction primitive. Il s'agissait donc de consolider les parties qui en avaient besoin et de ne remplacer que les pierres qui avaient le plus souffert au cours de ces cinquante dernières années. Ce programme de restauration a été par la suite revu depuis l'échafaudage et les mesures envisagées ont été adaptées à la situation telle qu'elle se présentait. Notons que, s'il a fallu effectuer des travaux supplémentaires, il a aussi été souvent possible de se passer de certaines mesures et, partant, de réaliser des économies.

La restauration porta essentiellement sur la rénovation des façades en grès de la tour nord-est, du bâtiment intermédiaire est, où se trouve la cour intérieure Renaissance, et enfin de la face nord de l'immeuble sis Postgasse 72 de la Chancellerie d'Etat. Toutefois, la toiture, les lucarnes, les pare-neige, les installations de protection contre la foudre et la ferblanterie furent aussi renouvelés et en partie complétés.

La capacité des ateliers de taille de pierre bernois étant limitée, une communauté de travail a été formée et les tâches réparties par mandats. Dans une première étape, on s'est attaqué au bâtiment reliant l'Hôtel du gouver-

nement à la Chancellerie d'Etat, où se trouve la cour intérieure Renaissance, aux façades nord et à la tour nord-est. La deuxième étape comprit la réfection des façades nord et sud du bâtiment principal ainsi que de la flèche coiffant la tourelle angulaire; enfin la dernière étape a été consacrée à la façade ouest, à l'escalier extérieur et à la façade sud de l'édifice reliant l'Hôtel du gouvernement à la Chancellerie d'Etat. Afin de ne pas recevoir le couple princier du Liechtenstein, en visite officielle à Berne le 17 octobre 1990, dans un enchevêtrement d'échafaudages, il a fallu effectuer les travaux sur la face sud plus rapidement que prévu.

Description des travaux

Si le calendrier des travaux était le même pour tous les différents mandats confiés, la tâche des tailleurs de pierre a, par contre, varié en fonction du degré de détérioration des façades.

Une fois l'échafaudage monté, le tailleur de pierre a enlevé les parties très endommagées des appuis de fenêtre et des larmiers. Dans un même temps, la façade a été entièrement nettoyée à sec par un brossage et un sablage très fin. Les éléments relativement épargnés par les injures du temps ont été consolidés avec de l'ester de silice.

Les petites parties qui avaient été enlevées ont été remplacées par du mortier de ciment-trass et les composants plus importants par du grès naturel. Quant aux parties d'ouvrage très saillantes, notamment celles de la face nord, elles ont été recouvertes de tôles (CuTiZi).

Tandis que les tailleurs de pierre effectuaient leur travail, le couvreur inspectait les toits et remplaçait les tuiles abîmées. Les tuyaux des pare-neige ont été en partie complétés et recouverts de grillages destinés à les protéger contre la chute éventuelle de tuiles. Tous les toits ont été dotés de nouvelles installations de protection contre la foudre.

Perforées en divers endroits, les gouttières de toutes les bavettes des façades sud et ouest ont dû être remplacées. Egaleme nt rongée par la rouille, la lucarne en tôle du toit ouest a été remplacée par une autre en cuivre et plus petite.

Des ouvertures destinées à servir de refuge aux martinets ont été pratiquées sous l'avant-toit nord du bâtiment reliant l'Hôtel du gouvernement à la Chancellerie d'Etat. Les corniches et les niches supérieures ont été protégées contre les pigeons par des grillages et des listeaux hérissés de clous.

Contrôle des travaux et entretien

Le relevé des dégâts a déjà permis de constater que certaines parties des façades qui avaient été refaites en 1940-42 s'étaient à nouveau considérablement détériorées. Les éléments ayant particulièrement souffert étaient les parties les plus exposées de la flèche de la tour nord-est, des chambranles et des corniches des façades nord et ouest, des statues de l'escalier extérieur sud, des toitures et des appuis de fenêtre de la cour intérieure Renaissance.

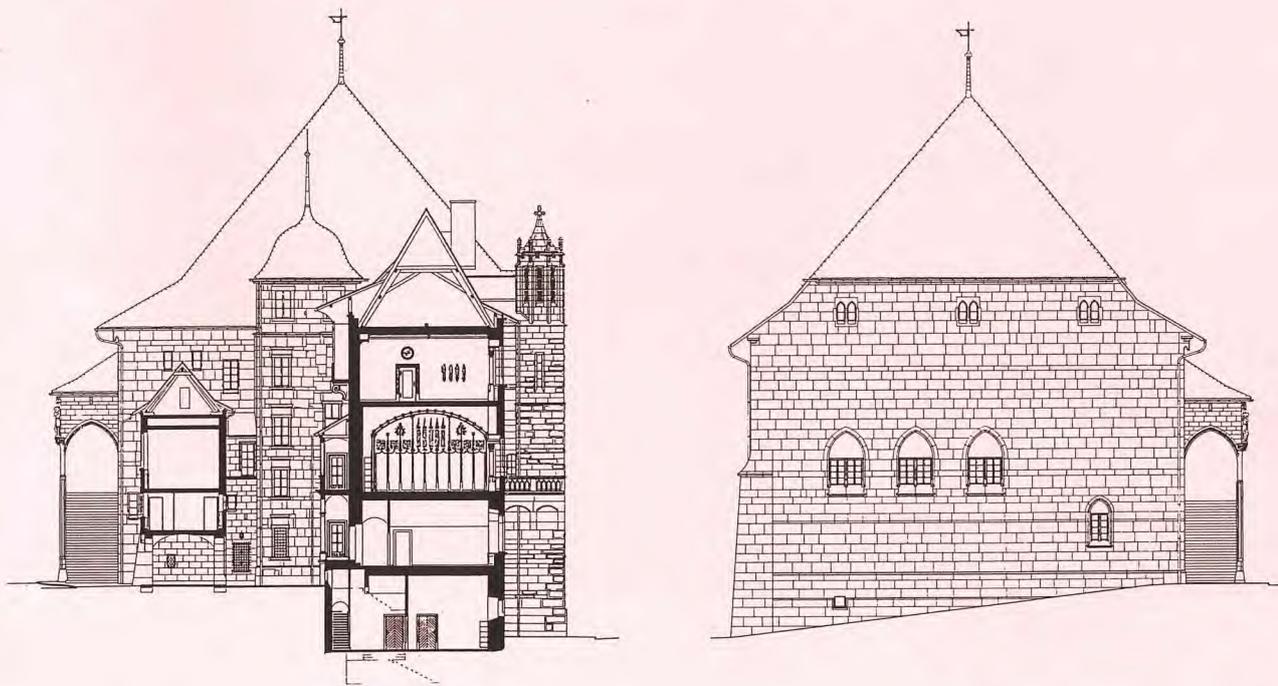
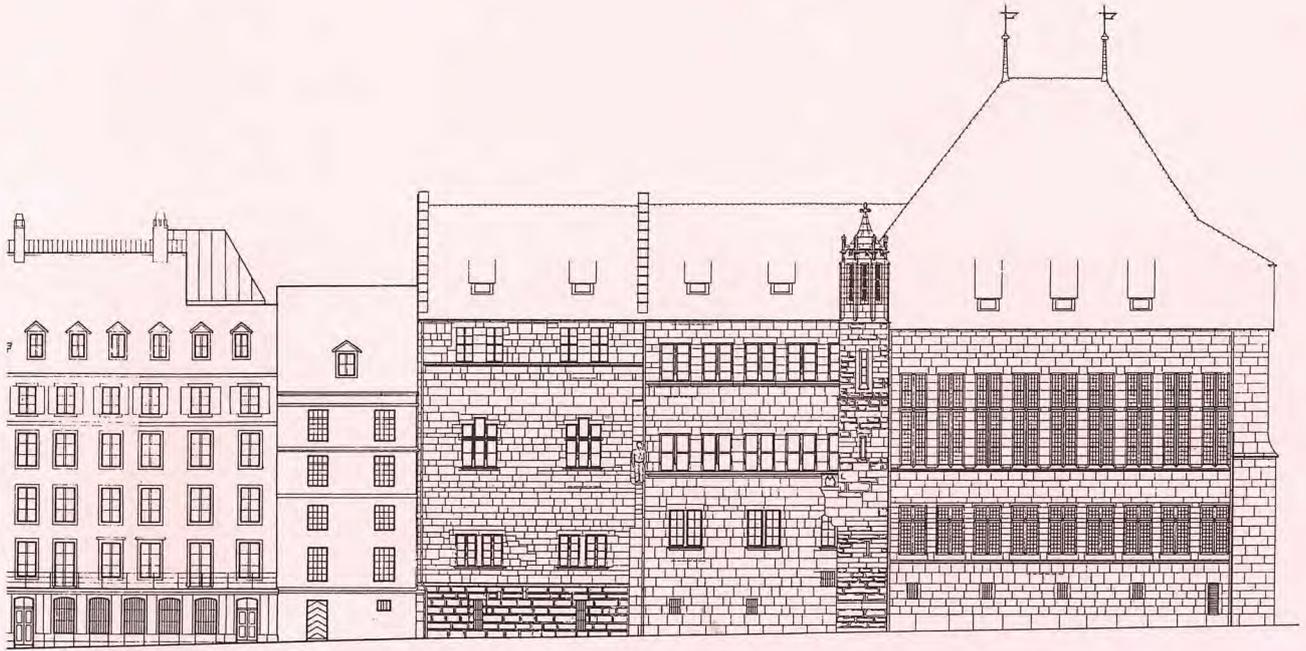
Bien que protégées par l'avant-toit sud, la frise d'arcatures à fleurons pendants et la corniche principale étaient également très abîmées. A cet égard, nous supposons que ce phénomène est dû à l'humidité résultant de la condensation provoquée par l'important refroidissement nocturne des façades sud et ouest surchauffées dans la journée. Ajoutons que l'augmentation de bioxyde d'azote et d'anhydride sulfureux dans l'atmosphère n'est certainement pas non plus étrangère à cette dégradation.

Les mesures de protection prises, telles la pose de tôles à recouvrement sur les corniches, la consolidation et parfois l'hydrofugation des sculptures extrêmement structurées, l'application de peinture à la chaux sur la frise après le remodelage, ne dispensent pas de contrôles réguliers des façades.

Les graffiti sur les murs de l'escalier extérieur sud ont posé des problèmes d'une nature particulière. Ces inscriptions ayant résisté aux méthodes traditionnelles de nettoyage, la surface des pierres a dû être grattée par les tailleurs de pierre, tâche qui s'est, par ailleurs, avérée assez délicate. La surface de ces murs fut ensuite enduite, à titre d'essai, d'un produit permettant d'effacer les graffiti par un simple jet d'eau chaude à haute pression. Cette couche protectrice doit ensuite être renouvelée.

Il a fallu refaire le dallage en grès de la cour Renaissance. Parallèlement, les pentes ont été rectifiées et l'écoulement des eaux amélioré. Une fois asséché, le nouveau dallage a été rendu hydrofuge.

Les toits et avant-toits sont aussi particulièrement vulnérables. Chaque hiver, de vieilles tuiles se brisent sous l'effet du gel et dégringolent le long des toits pentus. Les pluies acides avaient même perforé les chéneaux en cuivre de l'avant-toit. La construction en bois, le voligeage et le lattis de l'avant-toit presque plat du perron sud étaient en partie pourris. Les parties inférieures du toit sont à cet endroit menacées par le gel et le reflux. Il est indispensable que le couvreur effectue des contrôles périodiques.



En haut: bâtiments de l'Hôtel du gouvernement, façades nord.
 En bas: façade est de l'Hôtel du gouvernement, coupe, façade ouest.



Escalier extérieur à double volée, façade sud, 1991, détail.

**Valeurs
comparatives
des
travaux**

**Frais
de
construction**

	Fr.	Fr.
21 Gros-oeuvre 1	611'000.—	
22 Gros-oeuvre 2	237'000.—	
23 Installations électriques	25'000.—	
25 Installations sanitaires	4'000.—	
29 Honoraires	167'000.—	
2 Bâtiment		1'044'000.—
5 Frais annexes		25'000.—
Coûts des immobilisations (CFC 2 + 5)		1'069'000.—

Ces chiffres se fondent sur le décompte provisoire des frais de construction.

**Dates
importantes
et
chiffres
clés**

Dates de construction	
- Hôtel du gouvernement	1406 - 1417
- bâtiment reliant l'Hôtel du gouvernement à la Chancellerie d'Etat	1664 - 1666
Transformations complètes	1865 - 1868
et	1940 - 1942
Restauration/travaux d'entretien	1989 - 1991
Usagers	Grand Conseil et Conseil-exécutif

Superficies d'étage totales	
- Hôtel du gouvernement	3'300 m ²
- bâtiment reliant l'Hôtel du gouvernement à la Chancellerie d'Etat	1'000 m ²

Programme de répartition des locaux

Sous-sol: chaufferie/atelier, cave à vins, cuisine de la cave de l'Hôtel du gouvernement dans l'immeuble sis Postgasse 72.

Rez-de-chaussée: hall principal de l'Hôtel du gouvernement, vestiaires et toilettes, salles de séances.

1er étage: salle du Grand Conseil, salle des pas perdus, salle de correspondance des députés, salle du Conseil-exécutif.

Entresol: bureau de l'huissier, toilettes.

2ème étage: tribune du public et de la presse, vestiaires et toilettes, studio, salle de séances.

Combles.

**Maître
de
l'ouvrage
et
équipe
de
planification**

**Direction
des
travaux
publics
du canton
de Berne**

représentée par l'Office des bâtiments
Urs Hettich, architecte cantonal
Brigitte Müller, responsable de projet

**Chancellerie
de
l'Etat
de Berne**

Architecte

Haltmeyer + Flückiger, architectes EPF/ETS, Berne
Peter Flückiger

**Service
des
monuments
historiques
de la Ville
de Berne**

Bernhard Furrer, conservateur des monuments
historiques, Berne

**Etude
minéralogique**

Christine Bläuer Böhm, Coire

**Etudes
de la
stratigraphie
et
des
pigments**

H.A. Fischer AG, Restaurierungen, Berne

Exécution des travaux

Maçonnerie

Wirz AG, Berne

Nüssli-Construvit AG, Lyss

Construction en bois

Wirz AG, Berne

Travaux en pierre naturelle et en pierre artificielle

Bernasconi Natursteine, Berne

Communauté de travail Hôtel du gouvernement: Hermann von Dach Söhne/Kurt Iseli AG/Urs Bridevaux AG, Berne

Fenêtres, portes extérieures

Parquet + Holzbau AG, Berne

Ferblanterie et protection contre la foudre

Jost Spenglerei, Berne

Ascom Elektro AG, Berne

Couverture

Brägger AG, Berne

Franz Etter, Berne

Traitement des surfaces extérieures

P. Schneider + Co, Berne

C. Mordasini Söhne AG, Berne

PSK All Remove, Berne

Travaux de restauration

H. A. Fischer AG, Berne

Peter Jordi, Wabern

Installations électriques

Peter Oehrli, Berne

Installations sanitaires

H. R. Humbel, Berne

Bibliographie

Les fragments d'origine de la modeste collection de l'Office des bâtiments, auxquels Paul Hofer se réfère dans son ouvrage «Kunstdenkmäler der Stadt Bern III», Bâle 1947, se trouvent sous les combles de l'Hôtel du gouvernement, où sont également archivées des copies des rapports suivants (les originaux sont conservés à l'Office cantonal des bâtiments et dans les archives du Service des monuments historiques de la Ville de Berne):

- «Restauration Allegorische Figuren, Wappenfries, Lilienfries» par H.A. Fischer AG, Berne, décembre 1990.
- «Stratigraphische Untersuchung am Baldachin» par H.A. Fischer AG, Berne, 1990.
- «Stratigraphie- und Pigmentuntersuchung der Schatzkammertüren» par Anita Reichlin, Adliswil, juin 1991.
- «Restaurierung/Renovierung Uhr, Wappen, Rosette, Dachreiter» par Peter Jordi, Wabern, été/automne 1990.
- «Zustand der Sandsteine am Lilienfries» par Christine Bläuer Böhm, Coire, juillet 1990, ainsi que le matériel ayant servi aux recherches (lame mince de grès).
- Rapport final détaillé Haltmeyer + Flückiger architectes, Berne, relatif aux travaux d'entretien 1989-1991.
- Brochure «Hôtel du gouvernement de Berne, travaux d'entretien 1989-1991», décembre 1991.

Photographies

Frontispice: Chapiteau de la cour Renaissance, 1991, Christine Blaser, Berne.

p. 4 En haut: Service des monuments historiques du canton de Berne.
En bas: Christine Blaser, Berne.

p. 6 Archives de l'Etat de Berne.

pp. 8 et 9 Christine Blaser, Berne.

p. 10 Musée d'Histoire de Berne.

p. 12 A gauche, à droite en bas: Service des monuments historiques du canton de Berne.

p. 12 A droite en haut: Archives de l'Etat de Berne.

p. 13 Christine Blaser, Berne.

pp. 16 et 19 H.A. Fischer AG, Berne.

p. 20 Christine Bläuer Böhm, Coire.

p. 22 A gauche en haut, à droite: Haltmeyer + Flückiger architectes, Berne.

p. 22 A gauche en bas: Peter Jordi, Wabern.

p. 28 Christine Blaser, Berne.